



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU NIGER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPEL À CANDIDATURES

Année universitaire 2023-2024

**BOURSES DE MOBILITE DE LA COOPERATION
FRANÇAISE**

PROGRAMME DE BOURSES – FRANCE EXCELLENCE

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France au Niger délivre chaque année plusieurs bourses de mobilité pour soutenir la coopération scientifique et universitaire entre des établissements français et nigériens.

C'est une quarantaine de bourses qui sont financées chaque année à destination de la France. Elles sont allouées suite à une sélection menée conjointement entre les services des universités concernées et ceux de l'ambassade de France.

Pour la prochaine année universitaire, année 2023-2024, nous soumettons deux appels à candidatures :

- **Programme « Jeune enseignant-chercheur »** ou **« jeune enseignant technologue »** des Universités de Niamey, de Tahoua, de Diffa, de Tillabéri, d'Agadez, de Zinder, de Maradi et de Dosso pour l'obtention d'une bourse de mobilité de 3 mois ;
- **Programme « doctorants nigériens »** inscrits dans l'une des écoles doctorales nigériennes pour l'obtention d'une bourse doctorale de mobilité de 6 mois.

Pour les **jeunes enseignants-chercheurs** ou les **jeunes enseignants technologues** des Universités de Niamey, de Tahoua, de Diffa, de Tillabéri, d'Agadez, de Zinder, de Maradi et de Dosso pour l'obtention d'une bourse de mobilité de 3 mois

Dans le cadre de la coopération universitaire Niger-France, les huit universités de Niamey, Tahoua, Diffa, Tillabéri, Agadez, Zinder, Maradi et Dosso, et l'ambassade de France au Niger lancent un appel à candidatures pour le programme de bourses de mobilité enseignants-chercheurs ou enseignants technologues 2023.

Ces bourses permettront à leurs bénéficiaires (6 à 8 bourses seront attribuées) d'effectuer une mobilité de 3 mois dans une institution française d'enseignement supérieur et/ou de recherche à l'issue de laquelle ils devront produire un article scientifique, préparer un projet de coopération susceptibles de leur donner accès à des financements complémentaires (Erasmus +, PEA, Fenêtres programme de la Recherche Horizon-Europe, ARISE) ou envisager une formation dans le cadre de la réforme nigérienne en faveur de la création des universités de technologie.

Critères d'éligibilité :

- La mobilité doit être effectuée entre le 1er septembre 2023 et le 1er janvier 2024 (bourse de 3 mois) ;
- L'enseignant-chercheur ou l'enseignant technologue doit être rattaché statutairement à l'institution qui présente son dossier et être âgé de moins de 45 ans au 1er septembre 2023 ;
- Le(la) candidat(e) doit être de nationalité nigérienne.

Critères d'évaluation :

- Qualité du parcours académique et scientifique du candidat, la revue ciblée pour la publication envisagée ou la pertinence du projet de coopération.

Modalités de candidature :

- **Le dossier devra être déposé avant le vendredi 2 juin 2023 auprès du recteur ou du vice-recteur de l'université d'exercice ;**
- Les résultats de l'appel à candidatures seront transmis aux candidats à l'issue du comité mixte de sélection qui aura lieu à l'ambassade de France à Niamey dans le courant de la semaine du 19 juin 2023. Ce comité sera composé du recteur de chaque université ou de son représentant ainsi que du conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade et de l'attaché de coopération scientifique et universitaire.

Pièces à fournir :

- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé à la date de la soumission ;
- Une photocopie conforme des diplômes obtenus ;
- Un projet d'article de recherche détaillé (2 à 3 pages) comprenant un résumé et la référence de la revue envisagée pour sa publication ou le texte de présentation d'un projet de coopération ;
- Une lettre de motivation ;
- La lettre d'accueil de l'institution française ;
- Une lettre du recteur de l'institution de rattachement attestant que l'enseignant-chercheur ou l'enseignant technologue candidat peut se libérer pendant toute la période envisagée pour la mobilité.

Nota bene : seuls les dossiers complets seront examinés / chaque université pourra présenter au maximum trois candidatures / **une attention particulière sera portée aux candidatures féminines.**

Pour les **doctorants** nigériens inscrits dans l'une des écoles doctorales nigériennes pour l'obtention d'une bourse doctorale de mobilité de 6 mois.

Dans le cadre de la coopération avec l'Ambassade de France, l'Université Abdou Moumouni lance un appel à candidatures pour **5 ou 6 bourses** de mobilité de stage doctoral dans une université française pour l'année universitaire 2023-2024.

Bénéficiaires :

- Etudiants inscrits dans l'une des écoles doctorales nigériennes et titulaires d'un Master.

Critères d'éligibilité :

- La mobilité doit impérativement se dérouler entre le 1^{er} septembre 2023 et le 29 février 2024 (bourses de 6 mois) ;
- Les étudiants doivent être âgés de moins de 35 ans au 1^{er} septembre 2023 ;
- La priorité sera donnée aux candidats qui n'ont jamais bénéficié d'une bourse d'aide à la mobilité internationale ;
- Le(la) candidat(e) doit être de nationalité nigérienne.

Critères d'évaluation :

- Qualité du dossier académique et du projet de mobilité - Motivation du candidat.

Modalités de candidature :

- La date limite de candidature est fixée au plus tard au **vendredi 2 juin 2023** ;
- Le dossier doit être déposé au secrétariat des écoles doctorales ;
- Les résultats seront transmis dans la semaine du **19 juin 2023**.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé à la date de la soumission ;
- Une photocopie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- Les relevés de notes du parcours universitaire avant l'inscription en doctorat ;
- Une lettre de motivation ;
- Une synthèse du projet de thèse (maximum 5 pages) ;
- La lettre d'acceptation du laboratoire de l'université d'accueil ;
- Une lettre de recommandation du directeur de thèse justifiant l'importance de la mobilité dans le cadre du projet de thèse.

Nota bene : seuls les dossiers complets seront examinés / **une attention particulière sera portée aux candidatures féminines.**